



PRCM

PARTENARIAT RÉGIONAL POUR LA CONSERVATION
DE LA ZONE CÔTIÈRE ET MARINE
DU ARRANDE DE LOBIOS

RAPPORT ANNUEL 2016



Le programme stratégique 2012-2017 du PRCM est mis en œuvre grâce à l'appui financier de l'Ambassade royale des Pays-Bas à Dakar et de la Fondation MAVA pour la Nature



Le portage Administratif et Financier du PRCM est assuré par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature



RAPPORT ANNUEL 2016





Acronymes

AMP	Aires Marine Protégées
APPEL	Alliance des Parlementaires et Elus Locaux pour la Protection de l'Environnementaux des pays du Littoral ouest-africain
BM	Banque Mondiale
COAPA	Confédération Africaine de la Pêche Artisanale
COP	Conférence des Parties
CBD	Convention sur la Diversité Biologique
GCF	Green Climate Fund
CRP	Comité Régional de Pilotage
CSRP	Commission Sous-Régionale des Pêches
DAMPC	Direction des Aires Marines Protégées et Communautaires
DPN	Parcs Nationaux du Sénégal
FAOSC	Fonds d'Appui aux Organisations de la Société Civile
FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial
FiTI	Initiative sur la transparence dans le secteur des pêches
FNL	Forum National du Littoral
GIDEL	Gestion Intégrée et Développement Durable du Littoral Ouest Africain
GWP-AO	Le Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest ()
IBAP	Institut de la Biodiversité et des Aires Marines Protégées
IFDD	Institut de la Francophonie pour le developpement Durable
INN	Pêche Illicite Non Déclarée Non règlementée
MEDPAN	Réseau des Aires Protégées Méditerranéennes
MPAEM	Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime de Guinée
NEA	National Environment Agency



NOP	Note d'Opportunité de Projet
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile`
PAGE	Gouvernance environnementale en Afrique de l'Ouest
PNIM	Parc National des îles de la Madeleine
PND	Parc National du Diawling
PNIM	Parc National des îles de la Madeleine
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
PNLC	Parc Naturel des lagunes de Cufada-
PRCM	Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et Marine
PREE	Programme sur l'Éducation Environnementale
RAMPAO	Réseau régional des AMP en Afrique de l'Ouest
RAPAC	Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale
REPES	Réseau des Parlementaires pour la Protection de l'Environnement
RBTDs	Réserve de Biosphère Transfrontalière du Delta du Sénégal
SPANB	Stratégies et Plans nationaux pour la Biodiversité
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UIPA	Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture
UGB	Université Gaston Berger
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UMC	Unité de Mobilisation et de Coordination du Partenariat
UNICV	Université du Cabo Verde
WWF	Fonds Mondial pour la Nature



Sommaire

I. Introduction :	9
II. Présentation du Partenariat :	11
III. Mobilisation des membres et Coordination du Partenariat :	13
1 - Les membres du PRCM :	13
2 - Le fonctionnement des organes du PRCM :	14
2.1 - Les activités des collègues du PRCM :	14
2.2 - Les Plateformes nationales de concertation :	14
2.3 - Le comité régional de pilotage :	16
2.4 - Le forum marin et côtier :	17
IV. Les activités d'accompagnement des membres et les services rendus:	18
1 - Renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile par le biais des small grants :	18
2 - Accompagnement des Etats pour une meilleure cohérence des politiques de conservation de la biodiversité :	21
3 - Accompagnement des acteurs à travers la formation et le renforcement des connaissances :	22
4 - Plaidoyer et renforcement du partenariat avec les organisations régionales et internationales :	25
5 - Mobilisation des ressources financières :	28
6 - Appui à une participation de la sous-région aux événements internationaux :	30
V. Les activités de communication :	33
VI. Conclusion :	37





I - Introduction

Les activités présentées dans ce rapport confirment et amplifient le rôle joué par le PRCM vis-à-vis de la conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest. On constate tout d'abord une plus forte participation de ses membres à la vie du Partenariat que ce soit au travers des Collèges d'acteurs, du Comité de Pilotage régional, des Plateformes nationales PRCM et, bien sûr, du Forum.

Parallèlement et dans l'autre sens, on remarque un renforcement des appuis du PRCM en direction de ses membres : petites subventions – notamment au bénéfice d'organisations de la société civile – accompagnement des Etats en vue d'une plus grande cohérence des politiques à travers la formation et le renforcement des connaissances, appuis à la participation et animation à l'occasion de différentes COP (CBD, CC, Abidjan) ou de congrès (UICN, Congrès Panafricain d'Ornithologie), actions de plaidoyer, collaboration avec les Organisations régionales et internationales

(CETECIMA, IFDD, OIF, FITI par exemple) ainsi qu'avec les réseaux tels que RAMPAO, APPEL ou CAOPA.

Dans le domaine de la mobilisation de ressources financières le PRCM a considérablement élargi ses perspectives au cours de l'année 2016. Cette montée en puissance s'est concrétisée à travers la diversification des partenaires potentiels tels que l'UE, le FFEM, la Fondation DOB Ecology, le GEF, le Fonds Vert pour le Climat ou encore la Banque Mondiale. C'est ainsi que plusieurs projets sont en cours d'élaboration avec l'appui de l'UMC du PRCM au bénéfice de ses membres et qui disposent d'ores et déjà de bonnes chances de financement.

Tous ces aspects confirment s'il en était besoin l'utilité, la crédibilité et la vitalité du PRCM au moment où le Partenariat va atteindre sa 14^e année d'existence, l'occasion de lancer avec ses membres une réflexion sur son institutionnalisation et qui sera débattue lors du prochain Forum régional marin et côtier, en octobre prochain à Conakry.





II - Présentation du Partenariat

Le partenariat régional pour la conservation de la zone côtière et marine est une coalition d'acteurs travaillant sur les problématiques du littoral ouest africain et couvrant sept pays : le Cap Vert, la Gambie, la Guinée Conakry, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone.

L'initiative est née d'une volonté des acteurs et parties prenantes de travailler de manière concertée à l'échelle régionale avant de se concrétiser sous forme d'un Programme en 2003. Le PRCM est ainsi parvenu à fédérer un ensemble d'initiatives avant de devenir, en 2012, le Partenariat que nous connaissons aujourd'hui.

Le Partenariat a pour mission de mobiliser et d'accompagner des initiatives d'acteurs locaux, nationaux et internationaux pour une concertation durable visant une bonne gouvernance de la zone côtière et marine ouest-africaine. Il vise également à susciter le changement des modèles de développement au sein du littoral pour une meilleure prise en compte de la conservation de la nature et pour le bien-être des communautés.

Régie par une charte d'adhésion évolutive qui identifie les règles et critères d'adhésion de ses membres, le Partenariat compte à ce jour 78 membres, allant de petites associations actives au niveau local à de grandes organisations internationales. Au sein du PRCM, des organisa-

tions de la société civile, des centres universitaires, des institutions gouvernementales et des organisations non gouvernementales se côtoient et échangent dans un environnement multilingue contribuant à la richesse et au rayonnement international du Partenariat.

Par le biais de son réseau de partenaires, le PRCM remplit un ensemble de fonctions d'appui, de mise en cohérence et de coordination des interventions aux différentes échelles, de renforcement des partenariats entre les institutions et d'harmonisation des politiques. Le PRCM joue également un important rôle de plaidoyer et de mobilisation des ressources tout en agissant comme médiateur qui contribue au dialogue entre les différents acteurs.

Après plus d'une décennie consacrée au combat pour un environnement marin sain et productif en Afrique de l'Ouest, le Partenariat est devenu un vecteur de changement efficace, influent et crédible, dédié à la conservation à l'échelle régionale.

Le PRCM a relevé le défi de la mise en place d'une coalition inclusive s'appuyant sur la valorisation et la mise en commun des expériences et expertises de ses membres, ainsi que sur des valeurs d'équité, de transparence, de partage et de redevabilité afin de créer les leviers nécessaires à la bonne gouvernance environnementale adaptée aux défis régionaux et globaux.



Journée Mondiale de l'Océan
8 juin 2016
Océan sain, planète saine

III - Mobilisation des membres et Coordination du Partenariat

1 - Les membres du PRCM

La plupart des membres proviennent des sept pays d'intervention du Partenariat. A ceux-là, s'ajoutent d'autres, basés en dehors de la sous-région. Ils interviennent sur différents secteurs touchant la conservation et la gestion des ressources et la gouvernance de la zone

côtière et marine. Ils ont été regroupés en six collèges d'acteurs : Organisations de la société civile, Administrations publiques, Institutions de Recherche et d'enseignement supérieur, Organisations internationales, Professionnels de la pêche et Parlementaires et Elus locaux.

Les membres mettent en œuvre des projets et initiatives touchant les différents axes d'intervention du PRCM à savoir :

- La gouvernance environnementale
- La gestion des risques côtiers
- La conservation des ressources marines et côtières
- La Coordination des initiatives et la mobilisation des ressources

Tous ont rejoint le Partenariat pour partager et contribuer à son objectif global qui est : « *La gouvernance et la conservation des zones côtières et marines sont renforcées, et la gestion de leurs ressources naturelles est mieux intégrée*

et plus résiliente ». Cette vision commune s'est matérialisée par la signature par chacun des membres d'une charte non contraignante qui l'engage à partager ses expériences et informations et à travailler en synergie.

Aperçu des membres en décembre 2016

	Organisation société civile (40)	Administrations publiques (8)	Recherche et enseignement supérieur (11)	Organisations internationales (8)	Professionnels pêche (7)	Parlementaires et élus locaux (5)	Total Pays (78)
Cabo Verde	7	-	-	-	-	1	8
Sénégal	13	2	3	-	1	1	20
Mauritanie	8	1	1	-	1	1	12
Gambie	3	-	-	-	1	1	5
Sierra Léone	1	2	1	-	1	1	6
Guinée Bissau	2	-	1	-	1	-	4
Guinée	4	1	2	-	1	-	8
Autres pays	1	2	3	8	1	-	15



A la fin de l'année 2016, le PRCM compte 78 Membres dont 2 ont rejoint le Partenariat en 2016. La plupart d'entre eux appartiennent au secteur des OSC, qui représente aujourd'hui

plus de la moitié des adhésions. Le nombre d'organisations internationales et de réseaux de parlementaires s'est maintenu.

2. Le fonctionnement des organes du PRCM

2.1. Les activités des collèges du PRCM

Au niveau du Collège des OSC, une formation sur le renforcement des capacités en Gestion de projets et recherche de financement a été organisée en Guinée et une campagne de sensibilisation des organisations professionnelles des pêches et des parlementaires a été engagée au Cabo Verde.

Au niveau du Collège de la recherche, bien que le projet de Conférence sur la zone côtière initiée par le GIDEL pour le compte du collège n'ait pas reçu les contributions attendues, des initiatives ont été appuyées dans le cadre de la recherche et l'amélioration des connaissances.

Aussi, en collaboration avec l'IRD et l'université Gaston Berger, le Collège de la pêche animé par la CAOPA, a organisé son Assemblée Générale au cours de laquelle l'organisation a renouvelé son bureau. Des journées de sensibilisation sur la pêche artisanale ont été organisées en marge de cette assemblée.

Le Collège des ONG internationales a été mobilisé dans le cadre du développement d'initiatives nouvelles autour de la thématique mangrove mais aussi autour des réflexions sur la dynamique institutionnelle du PRCM et de sa stratégie de financement.

2.2. Les plateformes nationales de concertation

Depuis 2014, le PRCM a créé des plateformes nationales de concertation au niveau de ses pays d'intervention. Elles sont destinées à faciliter le dialogue entre les partenaires nationaux et promouvoir des initiatives communes répondant aux priorités des pays. Elles servent en outre à assurer une veille sur les problématiques émergentes, alerter sur les pratiques non durables, faire un suivi des recommandations du

Forum à l'échelle nationale et organiser des actions de plaidoyer collectif afin d'influer sur les politiques.

En novembre 2016, une plateforme a été implantée au Sénégal complétant ainsi la liste des pays du PRCM. L'ONG GREEN, membre du Partenariat a conduit le processus en organisant un atelier d'échange entre les acteurs nationaux



du littoral à Dakar. Cette plateforme a été dénommée « Forum National du Littoral » (FNL). Elle jouera le rôle de veille, d'alerte, de sensibilisation, information, de plaidoyer, de renforcement des capacités et de promotion d'un environnement sain.

Parallèlement, les plateformes déjà mises en place ont poursuivi leur travail d'animation et de concertation par rapport à leurs priorités nationales mais aussi en relation avec les recommandations de la 8^{ème} édition du Forum marin et côtier.

En Mauritanie, les échanges ont porté sur les modalités de mise en œuvre des recommandations, une feuille de route a d'ailleurs été élaborée en vue d'une participation efficace au prochain Forum. Un Plan d'Action de collaboration multi acteurs a également été élaboré pour répondre de manière concertée à certaines priorités nationales et aux nouveaux enjeux.

Au Cabo Verde, la plateforme animée par l'université du Capo Verde – UNICV a organisé dans le cadre de la Journée de la Biodiversité, un cycle de conférences ainsi qu'une exposition les 23 et 24 Mai 2016. La série de conférences a compté avec la participation des enseignants de l'Université, la Direction Nationale de l'Environnement, des chercheurs de la CIBIO- Centre

de Recherche sur la Biodiversité basée à Porto, Portugal et la société civile.

Aussi, en marge de la célébration de la journée commémorative de Santa Luzia, protectrice des pêcheurs, des activités de sensibilisation sur l'importance de la conservation et la gestion durable des ressources ont été réalisées à destination des communautés de pêcheurs, principaux utilisateurs du Complexe de l'AMP de Santa Luzia et les Ilots Branco et Raso.

En Guinée, en plus de la concertation entre les acteurs pour l'organisation de la 9^{ème} édition du Forum marin et côtier, une formation sur la conception des projets et la mobilisation des ressources pour le financement des initiatives de conservation de la biodiversité a été organisée au profit des organisations de la société civile.

Enfin en Gambie, la *National Environment Agency* – NEA s'est investie dans l'animation du groupe de travail intersectoriel y compris sur la gestion intégrée de la zone côtière. Les activités de la plateforme dans ce pays ont permis la révision des Termes de Référence du groupe de travail, l'organisation d'un Forum national sur la gestion intégrée de la zone côtière, la mobilisation et la sensibilisation des populations pour le nettoyage des plages à l'occasion de la journée nationale de salubrité.



2.3. Comité de Pilotage

Deux fois par an, le Comité Régional de Pilotage (CRP) du PRCM se réunit. Il comprend 8 membres issus des collègues, ainsi que des membres observateurs. En 2016, ils se sont rencontrés pour valider le plan annuel de travail du PRCM, assurer le suivi des activités et le contrôle des résultats, et valider les nouvelles demandes d'adhésion.

Le CRP s'est également fortement penché sur la pérennité institutionnelle et financière du Partenariat ainsi que l'efficacité de son système de gestion. En effet, de 2003 à 2016, le PRCM est passé par plusieurs phases. Au départ un programme, il a abouti à un partenariat avec un mode de structuration et de gouvernance assez particulier, articulé sous forme de collèges et de plateformes. A quelques mois de la fin de sa phase actuelle, se pose au PRCM un défi de pérennisation autant institutionnel que financier avec d'une part le retrait, annoncé pour 2022, de son principal bailleur traditionnel, la MAVA, et d'autre part le problème de fonctionnalité des collègues.

C'est la raison qui a poussé le comité de pilotage à demander à l'unité de coordination et de mobilisation de réaliser un diagnostic organisa-

tionnel afin de mesurer l'efficacité des organes de gestion et du fonctionnement des cadres de concertation du Partenariat. Finalisé en février 2016, le diagnostic a fait ressortir une liste de recommandations, notamment celles de préciser les missions du Partenariat et de privilégier l'approche par pays. De l'avis du comité de pilotage, il faudra aller vers une restructuration profonde du Partenariat en clarifiant la maîtrise d'ouvrage et en choisissant le statut juridique le plus adapté à ce type de réseau. Ensuite, il s'agira de refondre le mode de gouvernance pour le rendre plus efficace et plus en adéquation avec les missions actuelles du Partenariat et les besoins de ses membres.

Sur le plan financier, le comité de pilotage a recommandé d'accentuer la recherche de fonds. A cet effet, le PRCM mise sur l'élaboration de propositions de projets communs en collaboration avec d'autres organisations travaillant sur des thématiques similaires. Il mise également sur des stratégies et approches innovantes et sur la contribution de donateurs privés. Un plan d'actions de fundraising a été élaboré et sera mis en œuvre en 2017.

2.4. Le Forum côtier et marin

Toujours dans le domaine de la gouvernance du PRCM, tous les 18 mois, les membres du Partenariat mais aussi les représentants des différentes catégories d'acteurs de la conservation côtière et marine d'Afrique de l'Ouest, se rassemblent au sein du Forum marin et côtier.

Ce forum constitue un cadre unique d'échange, de dialogue, de concertation relatif aux dynamiques de développement du littoral et aux orientations à préconiser pour maintenir de manière optimale et durable l'ensemble des biens et services qu'il peut offrir aux populations. Les conférences plénières, les ateliers thématiques, les débats, les formations et l'ensemble des échanges informels permettent d'agrandir et de fortifier le tissu de relations humaines et institutionnelles qui participent à la gouvernance de la zone côtière dans un esprit de compréhension mutuelle et d'engagement collectif.

Huit éditions du Forum se sont déjà déroulées, à chaque fois dans une capitale différente afin de mieux mettre en lumière les efforts spécifiques du pays d'accueil, montrant ainsi la vitalité et la pérennité du processus de concertation régionale depuis une quinzaine d'années.

Le Forum joue parallèlement un rôle d'orientation des programmes du Partenariat et sert d'espace de réunion aux collègues pour se concerter et pour élire leurs représentants. Les différents réseaux associés tels que le RAMPAAO, APPEL ou le PREE et nombre d'initiatives multi-acteurs y trouvent une opportunité pour se réunir, permettant ainsi de faire d'importantes économies d'échelle.

Aucune édition du Forum n'a été prévue en 2016 mais il a été question durant cette année de la capitalisation de la précédente édition, organisée en novembre 2015 à Praia, et la préparation de la prochaine édition.

Elle se tiendra à Conakry, capitale de la République de Guinée du 23 au 27 octobre 2017 comme cela a été confirmé par le Conseil des Ministres de la République de Guinée lors de sa réunion fin décembre 2016. Le thème retenu pour cette édition est ainsi défini : « *Investissons dans la résilience de la zone côtière pour un avenir prospère en Afrique de l'Ouest* ». Un Comité scientifique a été mis en place pour l'occasion et a commencé ses travaux pour identifier des propositions de déclinaison du thème et d'organisation des travaux.



IV - Les activités d'accompagnement des membres et les services rendus

1 - Renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile par le biais des small grants

Le PRCM a développé des services pour renforcer ses membres et les encourager à mettre en œuvre des initiatives de conservation sur le terrain. Le Fonds d'Appui aux Organisations de la Société Civile - FAOSC est l'un des instruments privilégiés de cet objectif. Au-delà des impacts espérés en termes de conservation, le PRCM cherche à renforcer la capacité des ONG bénéficiaires, au travers d'un accompagnement technique et de l'organisation de formations adaptées en lien avec les projets mis en œuvre.

En 2016, suite à l'appel à proposition lancé au niveau régional, le FAOSC a sélectionné quatre projets pour un montant total de 45000 Euros. Ceci porte à 9 le nombre d'initiatives de conservation financées depuis son lancement en 2013.

En Guinée Bissau, l'ONG Palmeirinha a travaillé sur la gestion des déchets dans le Parc Naturel des lagunes de Cufada-PNLC sous la supervision de l'IBAP. Des campagnes de sensibilisation ont été menées sur la gestion et le tri des différents types de déchets dans les villages à travers des outils de communication didactiques tels que le cinéma-débat, les émissions de radios, les sketches, vidéos, etc. Cet éveil de conscience a pu créer une dynamique communautaire autour de la question des déchets et de leur impact

négatif sur la qualité de vie des populations et sur la biodiversité du parc de Cufada. L'initiative a permis simultanément la mise en place d'un comité de gestion des déchets pour la ville de Buba en périphérie du Parc. Ce projet répond à l'idée selon laquelle les aires protégées doivent constituer des pôles d'innovation et de démonstration vis-à-vis des problématiques de développement durable.

En Mauritanie, l'ONG NAFORE a mis en œuvre une initiative portant sur « la restauration des espèces à valeur économique et écologique dans le bas Delta mauritanien ». La mise en œuvre de ce projet a été l'occasion de renforcer les capacités des équipes de Naforé et du Parc National du Diawling concernant les outils de cartographie et de Système d'Information Géographique. Au total, 19 espèces menacées et en voie de disparition ont été répertoriées. Une base de données complète de ces espèces et de leurs utilisations a été créée.

Dans le même registre, l'ONG AMISO, en collaboration avec les agents du Parc national du Diawling – PND a installé un enclos destiné à la protection des œufs de tortues marines sur la plage afin de protéger les phases d'incubation et d'éclosion et favoriser par la même occasion la fidélité au site de ponte des futurs adultes.

Au Cabo-Verde, l'initiative de Bios-CV a permis d'établir une carte de distribution spatio-temporelle des Baleines à bosse dans la baie de Boa Vista à la fois pour la valorisation touristique du site et la définition des mesures de conservation correspondantes. L'ONG a adopté des techniques de recherche et de suivi de la population comme la photo-identification des individus ou l'enregistrement des chants. Un total de 45 individus différents ont été dénombrés, dont 9 étaient nouveaux dans le catalogue de baleines à bosse de l'Atlantique Nord. En matière d'éducation environnementale, des conférences sur la biologie et la conservation des baleines à bosse ont eu lieu à l'école secondaire de Sal-Rei et dans les écoles primaires de plusieurs petits villages de l'île. Par ailleurs, un biologiste a également reçu une formation de base sur les techniques de recherche et de suivi des cétacés et a été chargé de conduire les activités éducatives du projet.

En dehors du FAOSC, l'ONG BiodiverCités en Mauritanie a mis en œuvre le projet de sensibi-

lisation « Le climat chez moi ! », une réplique du projet mené par le « Collectif en Haut » en 2015 avec le PRCM et 4 de ses partenaires. La démarche se base sur une photographie participative des territoires qui allie prises de vue aériennes et au sol, et débouche sur une interprétation collective des opportunités d'aménagement. BiodiverCités a sélectionné 20 lycéens de Nouakchott appartenant à 9 établissements scolaires, pour lancer une dynamique d'éducation environnementale à travers la photographie. Ils ont ainsi été en mesure d'exprimer leur perception des Changements Climatiques et de leurs conséquences sur leur environnement, et d'imaginer les mesures d'adaptation qui paraissent appropriées. Ces jeunes se sont mobilisés par la suite dans la conception et la réalisation de campagnes de sensibilisation au sein de leur établissement et de leur environnement. A travers une exposition photo et la page Facebook animée régulièrement, les participants peuvent continuer à partager leur travail et sensibiliser à leur manière sur les enjeux du changement climatique.



Remise d'attestations aux lycéens de Nouakchott dans le cadre du projet le climat chez-moi
© BiodiverCités



Aperçu d'une Baleine à bosse dans la baie de Boa Vista
© Bios-CV

2 - Accompagnement des Etats pour une meilleure cohérence des politiques de conservation de la biodiversité

Pour mieux soutenir les pays de l'espace PRCM et renforcer leurs efforts en matière d'extension du réseau d'aires protégées et d'élaboration de stratégies et politiques nationales sur la biodiversité, le PRCM et ses principaux partenaires, avec l'appui financier de la MAVA, ont initié un projet intitulé « *Projet d'appui aux pays de l'espace PRCM afin de répondre à leurs obligations dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique* ». C'est dans ce cadre que des appuis financiers ont été octroyés par le PRCM aux pays pour contribuer à la mise en œuvre de leurs plans d'actions pour l'atteinte des objectifs de la CBD.

Ces appuis leur ont permis de finaliser et/ou mettre à jour leurs Stratégies et Plans d'Action Nationaux sur la Biodiversité (SPANB) selon les orientations du Secrétariat de la CBD. Seule la Sierra Léone n'a pas encore finalisé ses outils mais



les mesures sont déjà prises pour y remédier. Le défi majeur reste leur mise en œuvre.

En outre, l'année 2016 a été marquée par la ratification du protocole de Nagoya par le Sénégal et la Sierra Léone, ce qui porte à six le nombre de pays qui l'ont ratifié dans l'espace PRCM. La Guinée Bissau, la Gambie et la Mauritanie sont relativement avancées dans la mise en œuvre de ce protocole à travers l'élaboration et l'adoption des documents législatifs et stratégiques. L'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre de ce protocole et de communication est en cours au Sénégal. Le processus de ratification a été redynamisé au Cabo Verde. Un atelier national réunissant les différentes parties prenantes à ce processus est prévu dans le courant du 1^{er} trimestre de 2017.

Par ailleurs, l'UMC a initié la réalisation d'une étude sur la portée et les impacts des pratiques d'évaluation de l'efficacité de gestion des aires protégées dans nos pays. Il s'agira de faire l'état de mise en œuvre des recommandations issues des évaluations aussi bien nationales que régionales depuis 2008 sur les sites et leurs impacts. Un consultant a été recruté dans ce sens et l'étude est en cours.

Plusieurs autres petites subventions ont été accordées à des institutions nationales en charge des AMPs et/ou la gestion de la biodiversité. En Gambie, la direction des parcs (DPWM) a reçu un appui financier pour accompagner un changement d'attitudes et de comportement



des communautés, en vue d'une conservation et d'une gestion durable des AMP. Ainsi, sous le leadership de la DPWM, une coalition locale de radios communautaires a été formée regroupant les localités de Brikama, Bwiam, Brikamaba, Bansang, Farafenni et Kerewan, au sein ou en périphérie des aires protégées. Un atelier de renforcement des capacités pour la conception et la production d'émissions éducatives destinées à soutenir les priorités de conservation dans les AMP, a été organisé au profit des acteurs de la coalition, du personnel des AMP, des responsables des organisations communautaires et des autres praticiens des médias concernés (Producteurs, éditeurs).

Au Sénégal, un appui a été fourni à la Direction des Aires Marines Protégées et Communautaires – DAMPC qui, depuis sa création en 2012, a établi six nouvelles aires marines protégées. Le PRCM a soutenu leur stratégie de communication qui a permis de donner plus de visibilité aux AMP auprès des Parlementaires et des décideurs, de mener des actions de sensibilisation et d'éducation environnementale auprès des communautés côtières pour encourager à la création de nouvelles AMPs communautaires. Un site web a été également créé ainsi qu'une plaquette de promotion des AMP au Sénégal.

3 - Accompagnement des acteurs à travers la formation et le renforcement des connaissances

Le renforcement des connaissances de ses membres sur les enjeux de conservation de la zone côtière et marine est un axe de travail important pour le Partenariat. C'est à cet effet qu'en 2016, le PRCM a appuyé l'organisation de formations, de colloques et a soutenu des filières universitaires dont les contenus sont axés sur la gestion des ressources côtières et marines.

Avec l'appui du PNUD et de l'IFDD, une session de formation de formateurs sur les modules en ligne de la CBD portant sur les Aires Protégées a été organisée en mai 2016 à Saly au Sénégal au profit d'une cinquantaine de participants provenant des différents pays de l'espace PRCM dont des gestionnaires d'AMPs et des chercheurs issus des Universités de Nouakchott, de Dakar, de Banjul et d'autres centres de recherche.

Le design des aires protégées, les financements durables, l'intégration des changements climatiques, entre autres, ont été abordés. Les modules de formation sont désormais disponibles sur le site www.conservationtraining.org. En outre, les participants ont été initiés à l'utilisation de la plateforme Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) forum qui permet des échanges entre praticiens (www.nbsapforum.net). Un module sur les AMPs conçu à la suite de cette formation a été mis en ligne et a permis d'étendre la formation en direction de nombreux autres acteurs.

Par ailleurs, le PRCM, en collaboration avec le RAMPAO et la Convention d'Abidjan, a organisé, en mars 2016 à Bissau, un atelier régional sur l'évaluation économique des écosystèmes. Une



trentaine de cadres en charge de la conservation de la biodiversité et de la planification économique ont été formés sur des outils leur permettant d'évaluer les services rendus par les écosystèmes, notamment ceux relatifs à leur valeur économique. L'atelier a vu la présence de 4 représentants du Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) venus du Congo Brazzaville, du Gabon, du Cameroun permettant ainsi d'approfondir les liens entre les deux sous régions.

Dans le cadre de la plateforme « Patrimoine et Territoires de l'eau », l'Université Gaston Berger – UGB et l'IRD ont organisé du 12 au 14 mai 2016 à Saint Louis, un colloque international « Sciences participatives et gouvernance des patrimoines et territoires des deltas ». Il s'agissait de partager les résultats des recherches engagées pour mieux appréhender le fonctionnement et les services des écosystèmes deltaïques. Près d'une vingtaine de communications ont été présentées à cette occasion et ont permis d'aborder des questions telles que la cartographie participative et, plus généralement, les sciences participatives, sous les angles de l'injonction du participatif, les dispositifs de production de connaissances, les outils de planification locale et les partenariats et acteurs ou encore la gouvernamentalité. Le PRCM a participé à l'animation du colloque et a contribué financièrement aux coûts d'organisation et de publication des actes.

Le PRCM a également soutenu financièrement et techniquement l'organisation d'un sympo-

sium tenu à Nouadhibou – République Islamique de Mauritanie, du 5 au 7 décembre 2016, sur le rôle de l'éducation dans la conservation et la gestion durable des ressources de la biodiversité et ressources marines et littorales dans la région nord-Ouest de l'Afrique. Une quarantaine de scientifiques du domaine de l'éducation et les professionnels de la gestion du littoral, se sont interrogés sur les systèmes éducatifs dans le supérieur, la biodiversité marine et côtière et ses menaces, la chaîne des valeurs dans le secteur des pêches et la gestion des ressources marines et la biodiversité. Les actes du symposium sont en cours de finalisation et devront faire l'objet de publication. Le PRCM, en affichant très tôt son soutien au Symposium, a permis de mobiliser d'autres partenaires et de donner une envergure régionale à l'évènement.

Avec l'Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture – UIPA au Sénégal, la collaboration engagée depuis 2014 sur l'amélioration de l'offre pédagogique s'est poursuivie en 2016. Ainsi avec le soutien financier du PRCM, deux sorties pédagogiques ont été organisées au profit d'une quarantaine d'étudiants de licence et de Master. Les étudiants ont ainsi pu améliorer leur connaissance pratique des milieux et élaborer par ailleurs des projets pédagogiques.

En Mauritanie, la collaboration avec le Master sur la Gestion des impacts des activités extractives a conduit au renouvellement du soutien octroyé par le PRCM à une trentaine d'étudiants de ce master issus de différentes nationalités.





4 - Plaidoyer et renforcement du partenariat avec les organisations régionales et internationales

Tout au long de son existence, le PRCM a été soutenu par les organisations à l'origine de sa création : l'UICN la FIBA, le WWF, Wetlands International ainsi que la CSRP. A côté de ces partenaires historiques, le PRCM est parvenu à nouer d'autres relations stratégiques avec des institutions sous régionales ou internationales. Avec ces organisations et avec les réseaux affiliés (APPEL, RAMPAO, CAOPA, etc.), le Partenariat s'est impliqué dans le plaidoyer politique pour influencer sur les décisions et promouvoir une gestion durable des ressources naturelles marines et côtières. Le Partenariat assure ainsi la défense des intérêts de la conservation côtière et marine au niveau régional et international et cherche à influencer sur les politiques, permettant ainsi d'inscrire les actions de ses membres dans un cadre politique ou juridique plus propice.

En 2016, les liens de collaboration avec le Secrétariat de la Convention d'Abidjan se sont renforcés. Des ateliers conjoints avec le Secrétariat de la Convention et des missions auprès des pays de l'espace PRCM ont permis de renforcer la concertation autour d'un projet de protocole additionnel à ladite Convention portant sur les normes et standards dans l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en offshore. Le PRCM s'est investi activement pour la mobilisation des ressources financières auprès de la Fondation MAVIA pour soutenir le processus d'élaboration de ce protocole et pour

sa future mise en œuvre. Le projet de protocole sera soumis à l'approbation des pays lors de la prochaine COP de la Convention d'Abidjan, prévue fin mars 2017.

En février 2015, l'initiative sur la transparence dans le secteur des pêches - FiTI était lancée en marge de la 1^{ère} conférence internationale conviée par le Président de la République Islamique de Mauritanie. A cette conférence, la Mauritanie, le Sénégal, l'Indonésie et les Seychelles se sont engagées à adhérer à l'initiative. La Guinée a exprimé sa volonté d'y adhérer et l'a concrétisé le 15 Juin 2016 par la signature d'une convention de partenariat entre le Ministre des pêches et le président de la FiTI.

Les 15 et 16 décembre 2016, s'est tenu l'atelier national d'information et de sensibilisation sur la transparence dans le secteur des pêches en Guinée. Il a été organisé par le Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime (MPAEM), avec l'appui du PRCM et de l'IUCN dans le cadre du Programme d'Appui au Réseau régional des Parlementaires et Elus locaux pour la conservation du littoral ouest africain (PREPARE). Ce fut également l'occasion pour la délégation de la FiTI et du PRCM d'être reçue successivement par le 1^{er} Ministre et le Président de la République pour présenter le processus et encourager les autorités Guinéennes sur la voie de la transparence dans le secteur des pêches.



Par ailleurs, le PRCM s'est associé à l'organisation de l'Atelier de sensibilisation des parties prenantes de la FiTI au Sénégal en collaboration avec l'UICN et le réseau national des parlementaires pour l'environnement. Ces deux actions ont marqué le début d'une collaboration avec le secrétariat de la FiTI, le PRCM ayant été coopté comme membre du groupe consultatif international. A ce titre, l'UMC a participé à deux réunions du groupe consultatif en charge de l'élaboration des normes et les standards.

En Juin 2016, le PRCM a appuyé la plateforme nationale de concertation des usagers du littoral guinéen pour l'organisation d'un atelier d'échanges et de sensibilisation des acteurs de la pêche, en particulier sur la question des filets monofilaments et sur la sélectivité des engins de pêche. Durant les échanges, les participants ont reçu des informations sur l'impact des monofilaments et ont élaboré un plan d'action en vue de leur élimination progressive. Le PRCM continuera d'appuyer le processus de sensibilisation et de plaider en relation avec la plateforme des acteurs nationaux et avec les ministères de la pêche et de l'environnement.

Au cours de l'année, l'UMC du PRCM s'est d'avantage impliquée dans l'autonomisation du RAMPAO. En effet, la 6ème Assemblée Générale du réseau, tenue en octobre 2015 à Banjul, a pris une série de décisions permettant d'engager

des réformes importantes du RAMPAO d'ici à 2018, notamment sur l'institutionnalisation et le lancement du processus d'autonomisation. Le portage technique, financier et administratif du RAMPAO durant les 2 années de transition a été confié au PRCM par l'Assemblée Générale. Ainsi après avoir élaboré un concept de projet d'appui à la phase de transition financé par la MAVA et finalisé l'étude juridique, l'UMC a organisé la procédure de recrutement du secrétariat du Réseau. Sa mission consiste à piloter cette phase de transition et à travailler sur une stratégie de recherche de fonds pour garantir l'autonomie du réseau.

Parallèlement, une mission conjointe du RAMPAO et du PRCM s'est rendue au siège du Réseau MEDPAN afin de capitaliser l'expérience méditerranéenne dans la construction des partenariats et dans la mise en œuvre de processus d'autonomisation et de mobilisation de fonds en faveur des aires marines protégées.

Aujourd'hui, à l'aube de son autonomisation, le RAMPAO est devenu un réseau fort et reconnu grâce à l'appui de ses principaux partenaires que sont le PRCM, la MAVA, l'UICN etc. Il a actionné des leviers importants pour que la gouvernance des AMP membres soit mieux renforcée. En 2016, environ 80% des AMP disposent d'un plan de gestion à jour et de structures de gestion opérationnelles.





5 - Mobilisation des ressources financières

Depuis son lancement en 2003, le PRCM a bénéficié pour ses programmes de conservation marine et côtière, des fonds de la MAVA et ceux de l'Ambassade des Pays Bas au Sénégal. Après le retrait de la coopération néerlandaise en fin 2014, la Fondation MAVA arrêtera aussi son intervention en Afrique de l'Ouest en 2022. Se pose alors pour le PRCM la question de la pérennité de son existence qui devra passer nécessairement par la diversification de ses sources de financement. A cet effet, le PRCM a exploré plusieurs pistes de mobilisation de fonds dont certaines ont commencé à générer des résultats.

Dans ce cadre, des échanges accrus ont eu lieu entre le PRCM et la MAVA pour examiner les possibilités de contribution du PRCM à la mise en œuvre du programme stratégique de la Fondation 2017-2022 et de financement d'un appui institutionnel du PRCM. Le Directeur du PRCM a eu l'honneur de faire partie de la délégation d'accompagnement du Conseil de la MAVA lors de leur visite au Cabo Verde en septembre 2016. Ce fut l'occasion de présenter, les acquis du PRCM et les défis rencontrés dans la mobilisation des ressources financières.

Par la suite, des réunions régulières ont eu lieu avec la Direction régionale de la MAVA à Dakar pour explorer les possibilités de collaboration dans le cadre de la stratégie 2017-2022 et de renforcement de la pérennité du PRCM. Le PRCM a pu ainsi participer activement à des ateliers de développement des plans d'actions, ce qui lui

permis d'être identifié comme potentiel porteur de projets dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie.

Une Note d'Opportunité de Projet (NOP) a été soumise au FFEM pour le compte du RAMP AO et du PRCM. Elle concerne un projet d'appui institutionnel au PRCM et au RAMP AO, au financement de petites initiatives et à l'identification de mécanismes financiers durables pour la conservation de la biodiversité marine et côtière en Afrique de l'ouest (PIMFAO). Ce projet a reçu un avis favorable de la part du FFEM pour la poursuite de son développement. Une note d'identification de projet (NIP) est en cours d'élaboration et sera soumise à la prochaine réunion du Comité de Pilotage du FFEM.

Par ailleurs, et dans le cadre de sa stratégie de fundraising, le PRCM a approché, en décembre 2016, la Fondation DOB pour susciter son intérêt pour la conservation du littoral ouest-africain. Un concept sommaire a été soumis à cette fondation qui a manifesté un intérêt pour le financement d'un projet de conservation de la mangrove à travers une implication forte des communautés. Cette première collaboration portera sur un site en cours d'identification.

Le PRCM s'est associé au Centre Technologique des Sciences de la Mer de Las Palmas (Espagne) -CETECIMA pour la soumission de deux projets à l'Union Européenne dans le cadre de l'appel à proposition du programme Interreg. Les deux



projets ont reçu l'accord de financement et vont démarrer en début d'année 2017. L'un porte sur la *"Valorisation des ressources naturelles dans les zones côtières protégées comme attraction écotouristique"* – ECOTOUR.. Ce projet couvre trois pays de la zone PRCM (Cabo Verde, Sénégal et Mauritanie). L'autre porte sur « *le Transfert des connaissances et des technologies multidisciplinaires pour protéger, contrôler et surveiller les cétacés et leur l'environnement marin* ». Il couvrira le Cabo Verde et le Sénégal. Pour ces deux projets, le PRCM sera chargé de coordonner la participation des acteurs du Sud.

Par ailleurs, le PRCM a animé un processus de développement d'un projet GEF portant sur la redynamisation et le renforcement de la Reserve Biosphère Transfrontière du Delta du Fleuve Sénégal – RBTDS. Ce travail mené avec les programmes de l'UICN concernés et les acteurs concernés en Mauritanie et au Sénégal a permis de finaliser et soumettre un concept de projet détaillé au secrétariat du GEF. La décision de financement de ce projet est attendue en juin 2017.

En 2016, PRCM s'est mobilisé activement pour le développement d'une initiative régionale concertée sur la résilience côtière en Afrique de l'Ouest destinée à être soumise au financement du Fonds Vert pour le Climat. Cette initiative a été discutée lors de la réunion de programmation régionale du FVC pour l'Afrique, à Capetown en octobre 2016. Elle a ensuite été présentée au Conseil d'Administration du FVC lors de sa session de décembre 2016 comme une initiative émergente du dialogue de Capetown. L'intérêt

manifesté par le Fonds Vert Climat à cette initiative offre une opportunité de contribuer de façon significative à mobiliser des ressources financières pour réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience des littoraux des pays concernés.

Dans le cadre de la promotion de cette initiative, un side event a été organisé, en marge de la COP 22 à Marrakech, par le PRCM et l'UICN avec la collaboration de l'IFDD/OIF. Cet événement a réuni plusieurs ministres de l'environnement des pays concernés, des représentants du Secrétariat de FVC et de ses agences accréditées et un bon nombre d'acteurs de la conservation marine et côtière. A la suite de cet évènement, un mécanisme de coordination entre agences a été mis en place. Il a été convenu que le PRCM et l'UICN, en collaboration avec le point focal du FVC de la Côte d'Ivoire, convoquent une réunion de concertation et de coordination impliquant les points focaux du FVC. Cette réunion est prévue en Mars 2017 à Abidjan, en marge de la COP 10 de la Convention d'Abidjan. Les pays pouvant potentiellement faire partie de cette initiative sont ceux situés le long du littoral ouest africain. Il s'agit du Cabo Verde, la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée, la Sierra Leone, le Liberia, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigéria.

Enfin, des discussions sont en cours avec la Banque Mondiale dans le cadre de son programme WACA pour examiner la possibilité d'impliquer le PRCM dans le volet portant sur la mobilisation, la sensibilisation des acteurs et les échanges de bonnes pratiques sur l'érosion côtière et la gestion des risques côtiers.



Ces actions de recherche de financement devraient se poursuivre en 2017 dans une perspective de diversification des bailleurs au bénéfice du PRCM et de ses partenaires. En effet, l'objectif du PRCM à travers cette

démarche de mobilisation des ressources financières ne vise pas seulement la pérennisation du Partenariat. Elle est aussi conçue comme un service aux membres et à la sous-région.

6 - Appui à une participation de la sous-région aux évènements internationaux

Comme chaque année, le PRCM a continué à promouvoir la participation de la sous-région aux évènements et forums internationaux. Il a permis ainsi à plusieurs de ses membres d'assister à des évènements majeurs notamment le Congrès Mondial de l'UICN et la 13^{ème} Conférence des parties - COP 13 - de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD).

A Hawaii, le PRCM s'est associé à la MAVA, afin de coordonner et appuyer la participation d'acteurs ouest-africains au Congrès Mondial de l'UICN qui s'est déroulé du 1^{er} au 13 septembre 2016. Durant le congrès, PRCM a contribué à l'animation de deux *side events* organisés conjointement avec le MEDPAN et le RAMPAO. Ces deux évènements avaient pour objectif de promouvoir l'importance et la valeur ajoutée des réseaux régionaux d'AMP pour atteindre l'Objectif 11 d'Aichi et pour contribuer à relever les défis du changement climatique. Le PRCM a organisé en outre un *side event* pour valoriser les progrès significatifs enregistrés ces dernières années en Afrique de l'Ouest dans le cadre de la transition vers l'économie bleue. L'ONG Green Sénégal et l'IBAP de Guinée-Bissau, membres du PRCM y ont contribué majoritairement. Pour donner plus de visibilité aux acteurs de la

sous-région, un stand d'exposition a été animé par le PRCM durant toute la période du Congrès. Il a également servi de cadre de rencontres et de présentation des produits des membres et partenaires.

Une réunion régionale préparatoire à la COP13 de la Convention sur la Diversité Biologique a été organisée à Dakar avec l'appui technique de l'IFDD destinée à fournir aux points focaux de la Convention des éléments de compréhension et de négociation liés aux enjeux de la Conférence. Le PRCM a ensuite soutenu la participation de 6 délégués à la Conférence des Parties. Ils ont pris part à l'ensemble des négociations et aux côtés des délégués africains. Un *side-event* conjoint sur les actions engagées en Afrique de l'ouest pour l'atteinte des objectifs d'Aichi a été organisé en marge de cette COP, par le PRCM en collaboration avec l'IFDD. Ce *side event* a regroupé plus d'une quarantaine de participants.

Le PRCM a aussi participé à la 22^{ème} Conférence des Parties sur le Climat de Marrakech notamment à travers l'organisation d'un *side event* sur la résilience côtière, en collaboration avec l'UICN et l'IFDD. L'évènement a mobilisé plusieurs ministres de la sous-région et des partenaires



clés. A cette occasion, le PRCM a présenté une initiative régionale visant le renforcement de la résilience côtière en Afrique de l'Ouest. Il s'agit dans ce cas de promouvoir la gestion durable des mangroves et autres écosystèmes côtiers à travers le traitement des différentes conditions habitantes considérées comme essentielles pour leur protection : science, pratiques durables, cadres juridiques et institutionnels et capacités. Cette initiative œuvrera à renforcer la coordination et les synergies avec les autres projets en cours ou en perspective dans la zone.

Enfin, le PRCM a appuyé la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal à l'organisation de la 14^{ème} édition du Congrès Panafricain d'Ornithologie sur le thème « Changements globaux : menaces et opportunités pour les oiseaux d'Afrique », qui s'est tenu à Dakar, au Sénégal en Octobre 2016. L'appui du PRCM a permis l'organisation d'une cérémonie de lancement de l'évènement et la prise en charge de la participation d'une dizaine d'acteurs ouest africains à cette manifestation. Les 200 participants à ce congrès, provenant des différentes régions d'Afrique et du monde ont

discuté et évalué l'aspect scientifique des impacts globaux sur les oiseaux ainsi que les besoins additionnels en matière de recherche et de développement pour l'ornithologie en Afrique. Ils ont procédé à une évaluation de la richesse des peuplements d'oiseaux et de leur évolution. Ils ont également évoqué l'importance de l'ornithologie et ses liens avec le développement durable via les services écosystémiques fournis par les oiseaux. Cependant les tendances négatives observées sur les populations d'oiseaux en Afrique, principalement causées par les prélèvements, le commerce illégal, la dégradation et la perte des habitats, exigent des solutions régionales et des actions locales dont la teneur a été discutée à l'occasion du Congrès. Les participants à ce Congrès ont ainsi recommandé la mise en œuvre de programmes de protection des oiseaux d'eau, des oiseaux migrateurs, oiseaux marins et d'autres espèces à large distribution, incluant l'élaboration de plans de conservation à l'échelle du paysage et de plans de contrôle du commerce non durable, tout en soulignant la prise en compte nécessaire des besoins de développement.



Le PRCM vous invite à un évènement parallèle portant sur
« **Le renforcement de la résilience
côtière en Afrique de l'Ouest** »

12 Novembre 2016 de 11H - 13H

Zone Bleue - Pavillon 3 - Salle OIF (Organisation internationale de la Francophonie)



La zone côtière ouest-africaine abrite des ressources et habitats naturels qui en plus de fournir des services écosystémiques jouent un rôle vital dans la protection contre l'érosion, la pollution, l'élévation du niveau de la mer, les tempêtes, et les phénomènes météorologiques. Elle est cependant l'un des espaces au monde les plus vulnérables aux impacts du changement climatique.

Le présent évènement parallèle sera l'occasion de présenter une initiative régionale visant le renforcement de la résilience côtière en Afrique de l'Ouest à travers l'identification et la mise en œuvre de solutions basées sur la nature. Il s'agira en particulier de promouvoir la gestion durable des mangroves et autres écosystèmes côtiers à travers le traitement, d'une manière inclusive, des différentes conditions habilitantes considérées comme essentielles pour leur protection : science, pratiques durables, cadres juridiques et institutionnels, et capacités.

Cette initiative qui concernera **12 pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest** œuvrera à renforcer la coordination et les synergies avec les autres initiatives en cours ou en perspective dans la zone côtière ouest africaine.



V - Activités de Communication et de sensibilisation

Le PRCM, depuis sa création, s'est fixé parmi ses objectifs la valorisation de la richesse des patrimoines du littoral ouest africain, encore insuffisamment appréciée. Il a aussi œuvré à sensibiliser sur les défis que pose la conservation de ce littoral. Pour ce faire, il

cherche par tous les moyens de communication disponibles à tenir régulièrement informés les acteurs et les partenaires sur l'évolution de la zone côtière et marine ouest-africaine et sur l'état de mise en œuvre des actions menées pour sa conservation.

Dans ce cadre, l'UMC a développé une stratégie de communication qui a le mérite d'être un cadre d'orientation des activités de communication et de sensibilisation et en même temps un outil transversal qui accompagnera le PRCM dans ses différentes initiatives de mobilisation des membres et de fundraising. La stratégie définie s'est fixé les objectifs suivants :

- Permettre aux membres de s'informer par rapport à la vie du PRCM, contribuer à la création de synergies en partageant les informations.
- Rendre visible le PRCM à l'extérieur et lui assurer une reconnaissance.
- S'accorder sur une identité forte, suffisamment marquée et la projeter à l'extérieur.
- Contribuer aux changements de comportements et engager les communautés pour une préservation des ressources.
- Valoriser, capitaliser et partager les savoirs et les bonnes pratiques.

La mise en œuvre de cette stratégie se fera au travers de différents mécanismes dont les outils et supports de communication, l'organisation d'évènements de sensibilisation, la mobilisation de la presse et l'utilisation des réseaux sociaux.

Le 8 juin, à l'occasion de la journée mondiale des océans, le PRCM a décidé de s'associer à deux de ses membres sénégalais, le REPES (Réseau des Parlementaires pour la Protection de l'Environnement) et l'ONG Green Sénégal pour organiser un panel de presse auquel ont pris part une quarantaine de journalistes.

Les défis que représentent le changement climatique, l'érosion côtière, la surexploitation des ressources halieutiques, etc. ont été au cœur des débats. A cette occasion les promoteurs de l'évènement ont lancé un appel en faveur de la protection du littoral sénégalais et ouest-africain.

A la suite de cet évènement, largement relayé par la presse à la fois écrite et audio-visuelle du Sénégal, le Président de la république, lors du Conseil des ministres, a exhorté les départements concernés à accélérer le processus relatif à l'adoption la loi littorale.



Cérémonie de remise des attestations aux journalistes primés lors de la 3^{ème} édition du concours eau et environnement
© PRCM

Pour renforcer ses relations avec les médias et encourager les journalistes à produire des articles de qualité dans le domaine de l'environnement, le PRCM a participé à la 3^{ème} édition du concours de Journalism « Eau et Environnement » organisé par le Partenariat pour la gouvernance environnementale en Afrique de l'Ouest (PAGE) et le Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest (GWP-AO) de l'UICN. Le concours comportait deux catégories de prix : « Eau » et « Mer ». Le PRCM parrainant ce

dernier. Madame Mame Adama Keita de la Guinée a remporté le premier prix de la mer pour son magazine radiophonique intitulé « Surveillance participative en zone côtière, cas de la Guinée » diffusé à la Radio Nationale de Conakry, et Monsieur Kolomo. M. Youssouph Bodian, du Sénégal a gagné le 2^{ème} prix pour son reportage intitulé « La Cogestion, dernière chance de survie ! », à la Radio Futurs Médias (RFM). Par ailleurs, 4 numéros de la « Lettre du PRCM » ont été diffusés en 2016. Ces « Lettres » repre-



nent les dernières actualités du partenariat. A cela s'ajoutent 3 numéros du bulletin d'information dénommé « Focus » qui ont porté sur les thématiques relatives aux répercussions économiques des changements climatiques, aux tortues marines et à la résilience côtière. Ces focus sont présentés sous la forme d'une synthèse simplifiée accompagnée d'illustrations et de

références à des documents plus détaillés ainsi qu'aux activités des partenaires. L'envoi de ces newsletters se fait au travers d'une plateforme d'emailing qui enregistre aujourd'hui plus de 820 personnes. Le PRCM a également un site internet www.prcmarine.org en 2 langues, anglais et français. Il est également présent dans les réseaux sociaux : Facebook, Twitter et Instagram.

Le tableau ci-après, donne quelques chiffres concernant la communication du PRCM sur le site et les réseaux sociaux en 2016.

Nombres d'abonnés de la page Facebook du PRCM	102 419
Nombre d'interactions des abonnés avec les publications du PRCM sur Facebook	645 045
Nombres d'abonnés sur le compte TWITTER du PRCM	1 508
Nombre de fois que les tweets (messages) ont été vus par les internautes	25 690
Nombres d'abonnés sur compte Instagram du PRCM	2 590
Nombre de fois que les images du PRCM ont été vues par les internautes sur Instagram	35 069
Nombre d'utilisateurs du site www.prcmarine.org	17 465
Nombre de pages vues sur le site du PRCM	44 365





VI - Conclusion

Les différentes composantes exposées dans ce rapport annuel stigmatisent de manière évidente la valeur ajoutée du PRCM par sa capacité à multiplier les impacts des réalisations de ses membres en leur offrant un cadre de coopération régionale et des appuis destinés à renforcer les opportunités de synergies. On constate ainsi une plus grande visibilité des priorités de la sous-région à l'international, une plus claire expression de la volonté politique des Etats et une plus grande efficacité des organisations de la société civile, autant de signes encourageants vis-à-vis

des objectifs du PRCM et qui semblent se traduire par un intérêt croissant de la part des bailleurs de fonds. Alors que la perspective d'une nouvelle phase du PRCM approche, les signes de cette vitalité sont bienvenus mais ne doivent pas faire oublier la question de la pérennité du Partenariat. La tenue du 9^e Forum régional en octobre prochain, dont le thème central porte précisément sur la résilience, sera l'occasion d'en débattre tout en confortant les liens tissés depuis une quinzaine d'années entre tous ses membres.

Liste des membres du PRCM



- Wetlands International



- Palmeirinha



- Union Internationale pour la Conservation de la Nature - UICN



- Réseau des Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest - RAMPao



- ADAD - Association pour la Défense de l'Environnement



- WWF



- REPES - Réseau des parlement et élus pour la protection de l'environnement du Senegal



- Réseau sur les politiques de pêches en Afrique de l'Ouest - REPAO



- Confédération Africaine des organisations professionnelles de pêches artisanales - CAOPA



- Commission Sous Régionale des Pêches



- Green Senegal



- Universsel



- Université du Cabo Verde



- Biosfera



- BirdLife



- Oceanium - Dakar



- Centre de suivi écologique

- 
- BiodiverCités (Mauritanie)
 - Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale
 - Union des Volontaires de l'ERE (Sénégal)
 - Association pour le developpement local et l'environnement - ANNAJAH
 - Organisation mauritanienne pour le Développement Durable - OMDD
 - Assainissement Pêche Tourisme Environnement - APTE
 - Association Naforé
 - Partenariat Recherche Environnement Média - PREM
 - Association Sénégalaise des amis de la Nature - ASAN
 - GEPADG - Gunjur
 - Conservation Society of Sierra Leone - CSSL
 - Guinée Ecologie
 - Réserve Naturelle Communautaire de Palmarin Senegal
 - Réseau des Opérateurs de pêche Artisannale du Cap Vert - ROPA-CV
 - BIOS-CV Association for the consevation on the Environment and sustainabled development
 - Associacao Amigos de Calahau
 - Sierra Leone Almagamated Fishermen Union
 - Direction des Aires Protégées du Littoral de Mauritanie
 - Réseau Mauritanien des parlementaires et élus locaux
 - Réseau des parlementaires et élus locaux de l'environnement du Cap Vert - RPALCDP
 - Environmental Protection Agency - EPA
 - Tiniguena (Guinée Bissau)
 - Fédération nationale de pêche de Mauritanie
 - Réseau des parlementaires pour la protection de l'environnement en Gambie
 - Réseau des parlementaires pour la protection de l'environnement de Sierra Leone
 - Coalition pour des accords de pêches équitables - CAPE
 - Centre d'etudes et de recherche en Envionnement CERE
 - Centre de recherche scientifique de Conakry Rogbane - CERESCOR
 - CBD - Habitat
 - West African Bird Studies Association - WASBA
 - Ecole Normale Supérieure (Mauritanie)



- Aire marine protégée de Joal (Sénégal)
- Quintapesca (Pesca artisanal de Quitafine)
- Office des parcs et réserves de Guinée
- ECODEV Mauritanie
- Conseil National Inter Professionnel de pêche Artisanale du Sénégal (CONIPAS)
- Union Nationale des pêcheurs artisanaux de Guinée
- Réserve Naturelle de Popenguine (Sénégal)
- Stay Green (Gambie)
- Union des jeunes de communautés rurales de Adeane (Sénégal)
- Association pour les Zones humides du Sénégal - AZOHS
- Instituto nacional de l'edução e pesquisas (Guinée Bissau)
- Réseau de Travail pour la gestion soutenable des ressources de réseau pêche dans l'éco-région d'Afrique de l'ouest - AFRIMAR
- Université Gaston Berger de Saint-Louis au Sénégal
- Chaire Unesco en Analyse intégrée des Système marin de l'Université de Rimouski - Canada
- Fundação Maio Biodiversidade (Cabo Verde)
- Associação dos Amigos da Natureza (AAN)
- AGir Autrement pour le Développement en Afrique (AGADA)
- Nature Mauritanie
- National Association of Artisanal Fisheries organization (NAAFO)
- Carbone Guinée
- Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural
- Instituto Español de Oceanografía (IEO)
- Alliance pour une pêche durable
- Association pour la Sauvegarde Sociale et la Promotion de la Culture Imraguen - ASSPCI (Mauritanie)
- Jeunes Volontaires pour l'Environnement, international - JVE
- Parc National du Banc d'Arguin (Mauritanie)
- SYVATROP (Sénégal)
- Association pour le Développement Agricole de la Mangrove (ADAM)
- ONG Justice et environnement (Sénégal)
- Ministry of Planning, lands and environment (Sierra Léone)





Coordinatrice de la rédaction

Safiétou SALL BA

Comité de rédaction

Ahmed Senhoury, Pierre Campredon,
Barthelemy J. Auguste BATIENO,
Safiétou SALL BA, Mallé Diagana, Aissata Dia

Traduction

Starr Pirot

Conception et mise en page

Agence StratégiA



Partenariat régional pour la conservation de la zone côtière et marine

Complexe Sicap Point E, avenue Cheikh Anta Diop, Immeuble A, 2^{ème} étage, Dakar Sénégal
www.facebook.com/prcmarine • [@prcmarine](https://twitter.com/prcmarine) • prcm@iucn.org

www.prcmarine.org

